



Les audioprothésistes soutiennent majoritairement la création d'un Ordre professionnel : 73 % des professionnels y sont favorables et 60 % sont prêts à verser une cotisation de 300 € par an.

Lyon, 28 novembre 2025 - À l'occasion de l'Enseignement Post-Universitaire 2025, le Collège National d'Audioprothésiste (CNA) a rendu publics les résultats d'un sondage Odoxa portant sur les attentes des audioprothésistes en matière de régulation de leur profession. Cette étude révèle un large consensus : près de trois quarts des audioprothésistes se déclarent favorables à la création d'un Ordre chargé d'encadrer l'exercice et de faire respecter la déontologie.

Création d'un Ordre professionnel : la majorité des audioprothésistes favorable et prête à cotiser

Le sondage révèle que 73 % des audioprothésistes soutiennent la création d'un Ordre professionnel, perçu comme un levier de régulation et de reconnaissance de la profession. L'adhésion est particulièrement forte chez les moins de 30 ans (82 %), les salariés (76 %) et les professionnels indépendants (78 %). Parmi les soutiens, 82 % estiment qu'une cotisation annuelle de 300 € serait un montant raisonnable, soit 60 % de l'ensemble de la profession favorables à la fois au principe et au financement d'un Ordre.

Des attentes fortes en matière de régulation et de contrôle

Les professionnels souhaitent également un encadrement plus strict de leur pratique :

- 61 % des répondants estiment que les pratiques professionnelles et les autorisations d'exercice ne sont pas suffisamment contrôlées ;
- 77 % considèrent que les patients ne sont pas assez protégés contre les publicités trompeuses et les mauvaises pratiques.

Les audioprothésistes se déclarent en outre largement favorables à la création d'une instance de régulation pour l'ensemble des missions que pourrait assumer un Ordre :

- lutte contre l'exercice illégal (93 %),
- contrôle déontologique et réglementaire (91 %),
- sécurité et qualité des prises en charge (86 %),
- gestion des litiges et promotion de la profession (86 %).

Regards croisés sur les résultats du sondage

« Les résultats du sondage montrent clairement que la profession souhaite un cadre réglementaire renforcé et reconnu. La création d'un Ordre, demandée et soutenue par les audioprothésistes, apparaît intéressante pour garantir la qualité des pratiques et renforcer la confiance des patients. Je suis particulièrement heureux de voir la forte adhésion de la nouvelle génération sur ce sujet. »

Matthieu Del Rio, Président, Collège National d'Audioprothésiste

« Les résultats traduisent une adhésion large et homogène à l'idée de créer un Ordre, quel que soit le profil ou le mode d'exercice. Il s'agit d'une opinion structurée, portée par une profession attachée à la qualité des pratiques et à la transparence vis-à-vis des patients. »

Erwan Lestrohan, Directeur conseil, Odoxa

Méthodologie du sondage

Sondage réalisé par Odoxa du 8 au 28 avril 2025, auprès d'un échantillon représentatif de 301 audioprothésistes exerçant en France (méthode des quotas : sexe, âge, statut professionnel, type d'établissement, région), interrogés par téléphone. Marge d'erreur : ±5,3 points.

Le sondage complet est disponible à ce lien : [insérer un lien renvoyant vers le site du CNA]

Contacts presse :

Matthieu Del Rio

Président, Collège National d'Audioprothèse

présidence@cnaaudio.fr

Quentin Riaudel

Consultant, nile

quentin.riaudel@nile-consulting.eu

Erwan Lestrohan

Directeur conseil, Odoxa

erwan.lestrohan@odoxa.fr

A propos du Collège National d'Audioprothèse

Le Collège National d'Audioprothèse (CNA), est une organisation associative fondée en 1977 qui a pour vocation d'assurer la visibilité de la profession et la défense des intérêts déontologiques et moraux du métier d'audioprothésiste. Société savante depuis presque 50 ans, le CNA collabore avec les pouvoirs publics, l'ensemble des acteurs représentatifs de la profession, ainsi que du secteur de la santé auditive : syndicats, sociétés savantes et les conseils nationaux professionnels.

A propos d'Odoxa

Odoxa est un institut de sondage indépendant, fondé en 2014 par Gaël Sliman et Céline Bracq, spécialisé dans les enquêtes d'opinion sur les tendances sociétales, politiques, économiques et de santé. Odoxa réalise et analyse des études quantitatives et qualitatives pour des entreprises, des organisations et des médias comme Le Figaro, L'Obs, RTL, Public Sénat, la presse régionale, BFM Business, France 2, France Inter, Challenges, Le Parisien, etc.